

# Le Bureau du Plan devrait rendre la campagne électorale plus objective

■ L'institution d'intérêt public va chiffrer les priorités des partis. Résultats le 26 avril.

Vous vous souvenez de la bataille des chiffres sur le pouvoir d'achat ? Chaque étude livrait un résultat différent. C'est notamment pour éviter ce genre de désagrément qu'une loi a été votée il y a quelques années sur le chiffrage des programmes des partis politiques. Il ne faut pas s'y tromper : c'est à un réel exercice de transparence démocratique que le Bureau fédéral du Plan (BFP) va se livrer dans les prochains mois.

## Estimation

La loi sur le chiffrage des programmes électoraux de 2014, révisée l'an dernier, va en effet permettre à l'institution indépendante qu'est le BFP d'évaluer les priorités des partis politiques en vue de l'élection fédérale du 26 mai. Autrement dit, le Plan se chargera d'établir une estimation chiffrée de l'impact de ces priorités entre 2020 et 2024 sur les finances publiques, le pouvoir d'achat, l'emploi, la sécurité sociale, l'environnement et la mobilité.

Comment ? Le Bureau évaluera lui-même ces priorités en fonction d'une série de 6 modèles dont il dispose en comparant un scénario de référence à politique inchangée avec un scénario alternatif incluant la ou les mesures

proposées par les partis. Et pour ce faire, le Plan s'arc-boutera sur des données administratives, comme les statistiques officielles, et pas sur des enquêtes ou données issues de consultants – *“avec tout le respect qu'on leur doit”*, glisse Philippe Donnay, commissaire au Plan.

## Priorité et mesure(s)

*“L'exercice est évidemment crucial et, dans le contexte ‘polarisé’ que l'on connaît, va permettre d'objectiver les propositions de 13 partis politiques (CDH, Défi, Écolo, MR, PP, PTB-PVDA, CD&V, Groen, N-VA, Open VLD, SP.A et Vlaams Belang)”*, poursuit Philippe Donnay. L'exercice est encadré, cela dit. Strictement encadré même. Et phasé.

Ainsi, pour le 31 janvier, les partis politiques devront avoir remis leur liste de priorités – entre 3 et 5 selon la loi. *“Mais attention, prévient-on au Plan, ce n'est pas à nous d'interpréter des objectifs. Si un parti souhaite rendre les Belges heureux, ça peut être une priorité, mais ce n'est pas une mesure. Et ce n'est pas à nous de les donner”*, explique Igor Lebrun,

l'un des adjoints au Plan. En clair, les discussions (confidentielles et cryptées) vont se poursuivre entre le point de contact du BFP et le point de contact du parti – chaque parti en aura un d'attitré – après le 31 janvier, pour affiner de véritables mesures à modéliser.

## Limites de l'exercice

Quid si un parti remet 34218 mesures pour sa-

tisfaire l'une de ces priorités ? Jan Verschooten, autre adjoint au Plan, a beau assurer que les membres du Bureau du Plan qui travailleront sur ce chiffrage des partis politiques (entre 50 et 60 personnes, soit la moitié des effectifs) seront sur le pont jour et nuit, et sans possibilité de prendre des jours de congé jusqu'à la remise des résultats, il est évident que l'exercice a ses limites. Comme l'a confirmé le Plan, *“il ne sera pas possible de chiffrer une révolution”*. C'est aussi ce que se sont évertués à dire les cadres du BFP lors des réunions préparatoires avec les partis politiques, lesquels devront se montrer raisonnables dans le nombre de mesures (10 maximales ?) nécessaires pour satisfaire une priorité.

La nouvelle loi, quoi qu'il en soit, n'a pas supprimé cette lacune et fera sans aucun doute l'objet d'une discussion à l'heure de son évaluation, pour une éventuelle adaptation. Ce qui pourrait d'ailleurs amener un parti à retirer une mesure si elle lui semble *“trop chère”* par exemple, ce dont l'électeur ne sera pas au courant. Une lacune, à n'en pas douter.

## Résultats définitifs le 26 avril

Bref, jusqu'au 10 février, les partis auront donc la possibilité de se concerter avec le Bureau du Plan pour mieux circonscrire les mesures à évaluer. Et la suite des événements ? Le BFP fournira le 12 mars un projet de chiffrage des mesures sélectionnées. Une nouvelle période de concertation débutera qui se terminera le 11 avril. Le Bureau du Plan communiquera alors les résultats définitifs le 26 avril. Un mois avant les élections...

François Mathieu